

CONSEIL DES VINS DE
SAINT-EMILION



REGLEMENT « JEU-CONCOURS SAINT-ÉMILION PORTES OUVERTES »

Article 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

Le Conseil des Vins de Saint Emilion, qui regroupe les appellations de SAINT-EMILION, SAINT-EMILION GRAND CRU, LUSSAC SAINT-EMILION et PUISSEGUIN SAINT-EMILION, dont le siège est à SAINT-EMILION (33 330), rue Guadet, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « JEU-CONCOURS SAINT-ÉMILION PORTES OUVERTES » du 17 mai au 20 juin 2021 inclus.

Article 2 : LES PARTICIPANTS

Ce jeu est ouvert à toutes personnes majeures habitant en France (Corse comprise) à l'exception des organisateurs et de leur famille.

Article 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

Ce jeu sera annoncé sur : le site web du Conseil des Vins de Saint-Emilion www.vins-saint-emilion.com, sur les réseaux sociaux (facebook : vins-saint-emilion, instagram : vins-saint-emilion, et twitter : VinsSaintEmilion).

Pour participer à ce jeu, le participant doit répondre aux trois questions posées sous forme de questionnaires à choix multiples pour avoir accès au formulaire d'inscription. Il devra alors s'inscrire en communiquant les coordonnées suivantes pour valider sa participation au tirage au sort : civilité, nom, prénom, email, code postal, et stipuler s'il est un professionnel du vin (en indiquant sa fonction au travers des différentes catégories listées : cavistes, négociants, courtiers, importateurs, sommeliers, œnologues, journalistes spécialisés vin, blogueurs vin) ou amateur et préciser s'il souhaite ou non recevoir par courrier électronique les informations des Vins de Saint-Emilion.

Les questions du QCM sont les suivantes :

1. Quel évènement sportif se déroulera à Saint-Emilion le 17 juillet 2021 ?
 - Les Olympiades du Vin
 - Le contre-la-montre Libourne / Saint-Emilion à l'occasion du Tour de France
 - Le marathon des vigneron

Indice : <https://www.facebook.com/vins-saint-emilion>

2. Quelle étape du cycle de la vigne se déroule actuellement ?
- Le chassage
 - La nouaison
 - Le débourrement

Indice : <https://vins-saint-emilion.com/nature-et-terroir/une-annee-dans-les-vignes/>

3. Quels vigneron ont participé à la série l'Instant Saint-Emilion pour dévoiler un peu de leurs quotidiens ?
- Julie MERCIER & David CARNET
 - Sophie BARCAT & Jean PUECH
 - Valérie ARNATHAU & Paul-Auguste SAURUE

Indice : www.vins-saint-emilion.com

La participation au jeu est limitée à un bulletin par foyer et par famille. Le Conseil des Vins de Saint Emilion n'a cependant pas l'obligation de procéder à la vérification de l'ensemble des bulletins de participation reçus, mais peut éventuellement limiter cette vérification aux bulletins des gagnants potentiels.

Toute tentative de fraude entraînera l'élimination du ou des participants.

Article 4 : CAS DE NULLITE

Tout bulletin de participation incomplet ou erroné, sera considéré comme nul.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile.

Toute mention fautive ou incohérente entraînera l'élimination immédiate du participant.

Si un bulletin de participation tiré au sort était nul, le Conseil des Vins de Saint-Emilion procédera à un autre tirage au sort pour remplacer le bulletin invalidé.

Article 5 : DESIGNATION DES LOTS

Il y a un lot unique à gagner d'une valeur de 1549,95€ TTC.

La dotation du gagnant unique sera la suivante (72 bouteilles) :

Altea	Lussac Saint-Emilion	2016
Château Chéreau	Lussac Saint-Emilion	2014
Château de la Grenière	Lussac Saint-Emilion	2018
Château du Bois Dumas	Lussac Saint-Emilion	2016
Château Haut-Piquat	Lussac Saint-Emilion	2015
Château La Grande Clotte - Cuvée l'Escapade	Lussac Saint-Emilion	2016
Château Robin	Lussac Saint-Emilion	2018

Château Roc de Peruchon	Lussac Saint-Emilion	2018
Château Clarisse	Puisseguin Saint-Emilion	2014
Château Guibot la Fourvielle	Puisseguin Saint-Emilion	2007
Château Haut-Fayan	Puisseguin Saint-Emilion	2016
Château Cantelaube	Saint-Emilion	2016
Château Guillemot	Saint-Emilion	2015
Château La Rose Monturon	Saint-Emilion	2017
Château Béard la Chapelle	Saint-Emilion Grand Cru	2015
Château Beaulieu Cardinal	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Château Bernateau	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Château Cadet-Pontet	Saint-Emilion Grand Cru	2018
Château Cantenac	Saint-Emilion Grand Cru	2017
Château Capet-Guillier	Saint-Emilion Grand Cru	2015
Château Carteau	Saint-Emilion Grand Cru	2018
Château Champion	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Clos des Jacobins	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Château Clos Hortense	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Petit Cormeil	Saint-Emilion	2019
Château Belles Cimes	Saint-Emilion	2017
Château de Candale	Saint-Emilion Grand Cru	2015
Château du Barry	Saint-Emilion Grand Cru	2018
Château Gaubert	Saint-Emilion Grand Cru	2018
Château Grand Corbin Manuel	Saint-Emilion Grand Cru	2013
Château Grangey - Cuvée Le Physiocrate	Saint-Emilion	2013
Château La Croix d'Armens	Saint-Emilion Grand Cru	2015
Château La Croizille	Saint-Emilion Grand Cru	2013
Château La Grâce Dieu les Menuts	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Château La Grâce Fonrazade	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Château La Renommée	Saint-Emilion Grand Cru	2019
Château La Rose Brisson	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Château La Rose Côtes Rol	Saint-Emilion Grand Cru	2009
Château Lapelletrie	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Château Les Cabannes	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Château Les Gravières	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Bien-Aimée de Fleur de Lisse	Saint-Emilion	2017
Château l'Etoile de Clotte	Saint-Emilion Grand Cru	2017
Château Louis	Saint-Emilion Grand Cru	2018
Château Mauvinon	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Château Pailhas	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Château Coudert	Saint-Emilion Grand Cru	2015
Château Pas de L'Ane	Saint-Emilion Grand Cru	2014

Château Petit-Mangot	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Château Piganeau	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Château Pindefleurs	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Château Pipeau	Saint-Emilion Grand Cru	2018
Château Rol Valentin	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Château Roylland	Saint-Emilion Grand Cru	2017
Château Rozier	Saint-Emilion Grand Cru	2018
Château Saint-Christophe	Saint-Emilion Grand Cru	2017
Château Toinet Fombrauge	Saint-Emilion Grand Cru	2012
Château Tour Grand Faurie	Saint-Emilion Grand Cru	2011
Château Tour Saint-Christophe	Saint-Emilion Grand Cru	2018
Château Trapaud	Saint-Emilion Grand Cru	2014
Château Vieux Larmande	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Clos Saint-Vincent	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Lynsolence	Saint-Emilion Grand Cru	2016
Château Pontet Fumet	Saint-Emilion Grand Cru	2015
Royal Saint-Emilion	Saint-Emilion	2014
Château de Ferrand	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2014
Château Fombrauge	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2018
Château Jean Faure	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2014
Château le Chatelet	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2013
Château de Rochebelle	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2015
Les Roches de Yon-Figeac	Saint-Emilion Grand Cru	2011
Couvent des Jacobins	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2017

Le lot ne pourra donner lieu de la part du gagnant à aucune contestation d'aucune sorte, ni à être négocié, échangé ou remplacé, contre toutes autres valeurs, et ce pour quelque cause que ce soit.

De même, le Conseil des Vins de Saint-Emilion ne serait être tenu pour responsable de l'utilisation du lot attribué au gagnant.

Enfin, pour le lot, le Conseil des Vins de Saint-Emilion se réserve le droit de le remplacer, en tout ou partie, par d'autres de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure, indépendante de sa volonté.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Article 6 : ATTRIBUTION DES LOTS

Un seul gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les bonnes réponses.

Le tirage sera effectué le lundi 21 juin 2021 à onze (11) heures au Conseil des Vins de Saint-Emilion, en présence et sous contrôle de la SELARLU Maïka VINCENT-BOUCHET, Huissiers de Justice Associés à LIBOURNE (33 500), 125 rue du Président Carnot.

Le gagnant sera informé de son gain par email. Il devra, pour retirer son lot, justifier de son identité au moyen d'un document officiel.

Le lot sera à envoyer par voie postale à l'adresse communiquée par le gagnant après son tirage au sort.

Dans le cas d'un lot non réclamé dans le délai de 5 jours ouvrables, un nouveau tirage au sort sera effectué pour déterminer un 2nd gagnant. De la même manière le 2^{ème} gagnant devra se manifester dans un délai de 5 jours ouvrables. La SELARLU Maïka VINCENT-BOUCHET effectuera ainsi des tirages au sort jusqu'à ce qu'un gagnant se manifeste, dans la limite de 4 tirages au sort.

Article 7 : FORCE MAJEURE

La responsabilité du Conseil des Vins de Saint-Emilion ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, le jeu devait être écourté, modifié ou annulé.

Des avenants, ou en cas de force majeure, des modifications à ce règlement pourront éventuellement être publiés pendant le jeu.

Article 8 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le simple fait de participer à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement complet du jeu « GRAND JEU SAINT-EMILION » a été déposé en l'étude de la SELARLU Maïka VINCENT-BOUCHET, Huissiers de Justice Associés, en résidence à LIBOURNE, 125 rue du Président Carnot.

Un exemplaire du règlement sera adressé gratuitement à toutes personnes qui en fera la demande écrite auprès du Conseil des Vins de Saint-Emilion.

ARTICLE 9 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais d'affranchissement nécessaires à l'envoi du règlement seront remboursés, sur simple demande écrite dans un délai ne pouvant excéder quinze (15) jours calendaires à compter de la fin de l'opération (le cachet de la poste faisant foi), sur la base du tarif postal

lent en vigueur. Ces demandes de remboursement seront honorées dans un délai moyen d'un mois à partir de la réception de la demande écrite.

Pour obtenir ce remboursement, le participant doit adresser à l'organisateur une demande écrite, établie sur papier libre, contenant son nom, prénom et adresse postale personnelle. Un seul remboursement par foyer (personnes vivant sous le même toit) est admis, à la condition que le participant soit résidant en France.

ARTICLE 10 : INFORMATIONS NOMINATIVES

Toutes les informations que le candidat communique en remplissant le formulaire de participation au jeu sont destinées uniquement au Conseil des Vins de Saint-Emilion, responsable du traitement, et resteront confidentielles.

Les participants du jeu-concours autorisent le Conseil des Vins de Saint-Emilion à utiliser leurs adresses email pour leur envoyer sa lettre d'information électronique et promouvoir les manifestations organisées par le Conseil des Vins de Saint-Emilion. Ils peuvent à tout moment se désinscrire.

Il est entendu qu'en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat au jeu dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de retrait des données personnelles le concernant. Pour l'exercer, le candidat doit adresser sa demande par écrit à la société organisatrice.

ARTICLE 11 : RECLAMATIONS

Toute contestation ou réclamation à ce jeu ne sera prise en compte que si elle est adressée au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la date de fin du jeu, cachet de la poste faisant foi.

Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple adressée à société organisatrice du jeu dont les coordonnées figurent à l'article 1.

Cette lettre devra indiquer la date précise de participation au jeu, les coordonnées complètes du joueur et le motif exact de la contestation. Aucun autre mode de contestation ou de réclamation ne pourra être pris en compte.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE ET LITIGES

Le présent règlement de jeu est soumis à la loi Française. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultantes du système de jeu de l'organisateur ont force probante dans tout litige quant au traitement informatique desdites informations relatives au jeu.

La participation au jeu entraîne l'acceptation de l'arbitrage en dernier ressort de la société organisatrice pour toutes les contestations relatives à l'interprétation et/ou à l'application du présent règlement. Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par la société organisatrice.

Toute fraude ou tentative de fraude au présent jeu par un participant entraînera l'élimination de ce dernier et pourra donner lieu à des poursuites. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux Tribunal compétent.